



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Taxes foncières pour 2021

votées et perçues par la commune et divers organismes

Avis d'impôt

Avis_TF_RG

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](http://impots.gouv.fr) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP TARBES
1 BD DU MARECHAL JUIN
65000 TARBES

Vos références

Numéro fiscal (C) : 04 53 914 258 112
Référence de l'avis : 21 65 4123935 89
Contrat de prélèvement : M3 65 0079637 97
Référence unique de mandat :
FR46ZZZ005002M365007963797
Numéro de propriétaire : 353 M00058 H
Débiteur(s) légal(aux) :
PROPRIETAIRE 4101 MBRVGN
MME MARLOT GHISLAINE DANIELLE

MME MILAN GHISLAINE
20 RUE CARRERA DE DARRE
65190 OZON

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 07/09/2021
Date de mise en recouvrement : 31/08/2021

Identifiant service : 65028

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr

Par téléphone
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

- pour le paiement de votre impôt :
SIP TARBES
1 BD DU MARECHAL JUIN
65000 TARBES
Tél : 05 62 44 40 50
- pour le montant de votre impôt :
SDIF HAUTES PYRENEES
CELL
1 BRD DU MARECHAL JUIN
65023 TARBES CEDEX 09
Tél : 05 62 44 40 59

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qu'il vous reste à payer

304,00 €

Montant de vos taxes foncières 1144,00 €

Acomptes mensuels déjà versés - 840,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier, qui se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/10/2021 :

15 septembre 2021	105,00 €	15 novembre 2021	94,00 €
15 octobre 2021	105,00 €		

Compte bancaire : FR76 1690 6000 068X XXXX XXX6 621

Identifiant de la banque : AGRIFRPP869

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Avis d'échéances 2022

Sauf modifications qui vous seront signalées, vos prélèvements mensuels seront effectués selon cet échéancier :

17 janvier 2022	114,00 €	15 juin 2022	114,00 €
15 février 2022	114,00 €	15 juillet 2022	114,00 €
15 mars 2022	114,00 €	16 août 2022	114,00 €
15 avril 2022	114,00 €	15 septembre 2022	114,00 €
16 mai 2022	114,00 €	17 octobre 2022	114,00 €

Retrouvez désormais vos **biens immobiliers bâtis** et leur descriptif dans votre espace sécurisé sur impots.gouv.fr